

Foire aux questions (FAQ) Numéro d'assurance sociale (NAS) et compte bancaire



Pour commencer à travailler, il est important d'avoir un numéro d'assurance sociale et un compte bancaire. Voici quelques-unes des questions fréquemment posées (FAQ) et des informations pour vous aider à démarrer.

Qu'est-ce qu'un numéro d'assurance sociale (NAS)?

NAS est l'abréviation de Numéro d'assurance sociale. Le NAS est un numéro à 9 chiffres que vous devez posséder pour travailler au Canada et qui vous donne accès à des programmes et prestations du gouvernement tels que l'assurance-emploi.

Informations importantes sur le NAS

- Il est illégal d'utiliser le NAS de quelqu'un d'autre.
- Si vous perdez votre NAS ou si on vous le vole, il se peut que vous n'en receviez pas un nouveau. Pour obtenir un nouveau NAS, il faut prouver qu'il y a eu une fraude. En cas de perte, vous pouvez vérifier les documents relatifs à l'impôt sur le revenu ou d'autres documents sur lesquels votre NAS est inscrit.

Mon NAS commence par le chiffre 9, qu'est-ce que cela signifie?

Si votre NAS commence par le chiffre 9, cela signifie qu'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale temporaire attribué aux travailleurs au Canada qui n'ont pas obtenu la citoyenneté ou la résidence permanente. Ces NAS temporaires ont une date d'expiration et ne sont plus valables après cette date.

Comment obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS)?

Vous pouvez déposer votre demande en ligne ou par courrier, dès que vous êtes âgé de 12 ans ou plus. Après avoir déposé votre demande (gratuite), vous recevrez par courrier une carte sur laquelle figurera votre numéro.

Lien vers les informations de contact direct : <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/contact/sin.html>

Pour en savoir plus sur le numéro d'assurance sociale, veuillez consulter le site web de Service Canada : <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/services/sin.html>

Important :

Conservez votre numéro d'assurance sociale dans un endroit sûr et ne le donnez à personne d'autre qu'à votre employeur.

Conseil!



1. Évitez de communiquer votre NAS par message ou par courriel. Le moyen le plus sûr est de le communiquer par téléphone ou en personne.
2. Si vous recevez un appel de « quelqu'un » qui « travaille pour le gouvernement » et vous demande de fournir votre numéro d'assurance sociale, raccrochez immédiatement. Il s'agit d'une escroquerie. Les fonctionnaires ne vous demanderont pas votre NAS. À moins que vous n'ayez appelé un ministère du gouvernement canadien, qui pourrait, le cas échéant, vous demander votre NAS à des fins d'identification.
3. Un employeur ne vous demandera pas votre NAS avant l'embauche et l'entretien. On ne vous demandera de le fournir qu'après la signature officielle de votre contrat.



Qu'est-ce qu'un compte bancaire?

Un compte bancaire permet à une banque de stocker votre argent pour vous.

Pourquoi avez-vous besoin d'un compte bancaire?

La plupart des employeurs paient leurs employés par dépôt direct. Cela signifie qu'au lieu de vous remettre un chèque ou de l'argent liquide, ils versent l'argent directement sur un « compte bancaire ». Vous disposerez d'une carte bancaire qui vous permettra d'effectuer des paiements et de retirer de l'argent aux guichets automatiques quand vous le souhaitez. Il est recommandé d'obtenir davantage d'informations sur la budgétisation et la planification financière tout au long de votre carrière et aux différentes étapes de votre vie.

Quel type de compte bancaire dois-je ouvrir?

Il existe différents types de comptes. Les plus courants sont les comptes chèques et les comptes d'épargne. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez obtenir l'autorisation de vos parents/tuteurs pour ouvrir un compte. Si vous avez plus de 18 ans, vous aurez besoin d'une pièce d'identité valide pour ouvrir un compte.

Comment en obtenir un?

La plupart des banques vous permettent de demander l'ouverture d'un compte bancaire en ligne ou en personne. Chaque banque vous indiquera exactement ce que vous devez lui fournir lorsque vous la contactez pour ouvrir un compte.

Conseil!

Avant de choisir une banque, effectuez des recherches approfondies. Vérifiez les avis et choisissez votre compte en fonction de VOS BESOINS.

Examinez les différentes options, visitez le site Web de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada ou prenez rendez-vous avec une banque : <https://www.canada.ca/en/financial-consumer-agency/services/banking/opening-bank-account.html>

IMPORTANT

Lorsque vous ouvrez votre compte bancaire, vous recevez une carte et devez créer un numéro d'identification personnel (PIN).

Ne communiquez PAS votre code PIN et ne l'inscrivez pas dans un endroit où quelqu'un pourrait le voir. Il s'agit d'un numéro privé et personnel.

